

Date de la séance

Le 29 juin 2023

Date de convocation

Le 21 juin 2023

Date de publication

Le 21 juin 2023

Nombre de délégués

En exercice 34

Présents 21

Procurations 8

Excusé 1

Absents 4

N° 2023-06-34

OBJET :

**APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF 2022
– BUDGET DU
CINEMA LES DEUX
SCENES**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-trois

Le jeudi 29 juin, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Dumay à Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Présents :

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL

Commune de CHAVENAY : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ, Jérôme COTIGNY

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Katrin VARILLON, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Laurent RICHARD, Olivier LEPRETRE, Hervé CAMARD, Jean Christophe SEGUIER

Commune de MONTAINVILLE :

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Christine CAILLAT

Procurations :

Martine DELORENZI à Jean-Bernard HETZEL

Agnès TABARY à Adriano BALLARIN

Sidonie KARM à Hervé CAMARD

Sylvie BIGAY à Olivier LEPRETRE

Caroline QUINET à Laurent RICHARD

Eric MARTIN à Vincent GAY

Axel FAIVRE à Dominique GERBERT

Christelle BARDEILLE à Karine DUBOIS

Excusé : Patrick LOISEL (ne prend pas part au vote - article L 2121-14 du CGCT)

Absents : Damien GUIBOUT, Hajer RIVIERE, William FALCHETTO, Jean-Philippe ANTOINE

Secrétaire de séance : Nathalie CAHUZAC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L1612-12 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

CONSIDERANT l'avis favorable unanime des membres présents en Commission Affaires Générales et Financières et Gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes réunie le 20 juin 2023 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Michel DELAMAIRE, Conseiller Communautaire délégué en charge de la présidence de la Commission des Affaires Financières, rapporteur des budgets,

REUNI sous la présidence de Monsieur Gilles STUDNIA, Monsieur Patrick LOISEL s'étant retiré au moment du vote ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (1 ABSTENTION : Yves DEKEYREL) :

- ⇒ **DECLARE** que le compte administratif du budget du Cinéma les Deux Scènes dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- ⇒ **LE DECLARE** en conformité avec le compte de gestion 2022 dressé par l'ordonnateur :
- ⇒ **APPROUVE** les résultats définitifs présentés ci-dessous et adopte le compte administratif 2022 du budget du Cinéma les Deux Scènes :

Résultats par chapitre du compte administratif 2022 :

Section de fonctionnement – dépenses :

Chapitre budgétaire	BP 2022	Réalisé 2022	Reste à réaliser au 31/12/2022	Réalisé 2021
011 Charges à caractère général	104 510,00	90 904,06		61 540,00
012 Charges de personnel	144 080,00	144 014,62		106 780,00
014 Atténuation de produits	0,00	0,00		0,00
023 Virement à la section d'investissement	17 960,00	0,00		0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 690,00	6 688,44		16 845,00
65 Autres charges de gestion courante	220,00	9,47		115,00
66 Charges financières	0,00	0,00		0,00
67 Charges exceptionnelles	100,00	0,00		100,00
68 Dotations aux provisions	0,00	0,00		0,00
Sous-total Résultat de l'exercice	273 560,00	241 616,59		190 380,00
001 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00			0,00
TOTAL DEPENSES	273 560,00	241 616,59		190 380,00

*Section de fonctionnement
- recettes :*

Chapitre budgétaire	BP 2022	Réalisé 2022	Reste à réaliser au 31/12/2022	Réalisé 2021
013 Atténuations de charges	200,00	704,20		15 130,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 705,00	15 704,99		15 875,00
70 Ventes produits fabriqués, prestations	136 040,00	130 523,72		66 820,00
74 Subventions d'exploitation	82 200,00	78 761,00		61 000,00
75 Autres produits de gestion courante	11,72	149,54		5,57
77 Produits exceptionnels	17 960,00	17 960,00		2 700,00
Sous-total Résultat de l'exercice	252 116,72	243 803,45		161 530,57
002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	26 443,22	26 443,22		
TOTAL RECETTES	278 559,94	270 246,67		161 530,57

Section d'investissement - dépenses :

Chapitre budgétaire	BP 2022	Réalisé 2022	Reste à réaliser au 31/12/2022	Réalisé 2021
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 705,00	15 704,99	0,00	15 875,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	17 960,00	17 960,00	0,00	1 170,00
20 Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	0,00	500,00
21 Immobilisations corporelles	25 845,70	3 630,16	5 815,60	42 633,00
Sous-total Résultat de l'exercice	62 510,70	37 295,15	5 815,60	60 178,00
001 Déficit d'investissement reportée de N-1	0,00			0,00
TOTAL DEPENSES	62 510,70	37 295,15	5 815,60	60 178,00

*Section d'investissement -
recettes :*

Chapitre budgétaire	BP 2022	Réalisé 2022	Reste à réaliser au 31/12/2022	Réalisé 2021
13 Subventions d'investissement	5 560,00	0,00	5 551,00	5 760,23
021 Virement de la section d'exploitation	17 960,00			0,00
040 Opération ordre de transfert entre sections	6 690,00	6 688,44		16 845,00
Sous-total Résultat de l'exercice	30 210,00	6 688,44	5 551,00	22 605,23
001 Excédent d'investissement reporté de N-1	32 300,70	32 300,70		37 572,77
TOTAL RECETTES	62 510,70	38 989,14	5 551,00	60 178,00

Le Président
Patrick LOISEL



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le12../...07../2023
- Document rendu exécutoire le12../...07../2023